

Service de contrôle de l'assainissement

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DEMANDE

Demande reçue le 12/05/2021

Références des propriétaires :

Références du propriétaires :

Nom : Mme Stéphanie MARTIN et M. Frédéric DEBOIS

Adresse : 74 rue des Agalès – 65300 LANNEMEZAN

Fixe : 06.52.55.63.71

@ Courriel :

Références du demandeur :

Nom : ABAFIM – Mme DESPORT

Qualité : Agence

Adresse : 16 avenue de la Marne – 65000 TARBES

Portable : 06.79.69.79.81

@ Courriel : meilis@abafim.com

L'immeuble à contrôler est :

Agé de : + de 5 ans - de 5 ans

Individuel,

Collectif : Nombre de logements :

Autres (préciser) :

Adresse de l'immeuble : 74, rue des Agalès

Section cadastrale : AH numéros des parcelles : 170 – 171 - 290

2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE

Contrôle de conformité effectué le : 25 mai 2021

par : Gilles de MACEDO/ Michel TUJAGUE

En présence de : Mme MARTIN

Statut :

Locataire	Propriétaire	Copropriété	Agence	Autre
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Raccordement sur le réseau



Nature du contrôle	Rez-de-chaussée	
	EU	EP
WC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salle de bain (baignoire + douche + 2 lavabos)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cuisine (évier + évacuation lave-vaisselle)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Buanderie (évacuation lave-linge + évier)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nature du contrôle	Etage	
	EU	EP
WC + douche + lavabo	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

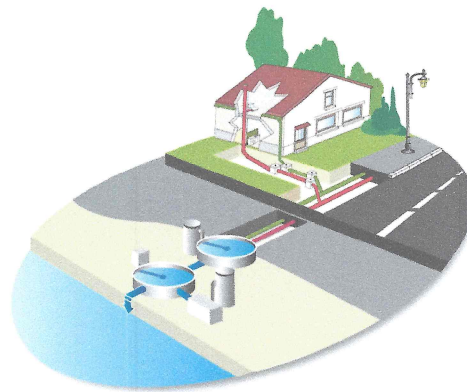
Descentes EP	Nombre total : 2
Nombre de descentes branchées sur le réseau EP : 2	
Nombre de descentes branchées sur le réseau EU : 0	
Nombre de descentes traitées sur la parcelle : 0	

Suite à la visite de contrôle, le Service Assainissement émet :

- Un avis favorable à la délivrance du certificat de conformité assainissement
- Un avis défavorable à la délivrance du certificat de conformité assainissement
- Le propriétaire doit se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur dans un délai de douze mois à compter de la date du présent contrôle.
- Une contre visite sera réalisée après travaux.

3. OBSERVATIONS

	Le responsable : Gilles de MACEDO Lannemezan le 25/05/2021 
	Le Maire : Bernard PLANO Lannemezan le 25/05/2021 



Certificat de conformité Assainissement

Je soussigné, **Bernard PLANO**, Maire de la Commune de Lannemezan, certifie que le Service Assainissement a effectué un contrôle de conformité en date du 25 mai 2021.
Conformément à la fiche de contrôle (pièce jointe), l'immeuble cadastré AH 170 – 171- 290, sis 74 rue des Agalès, est bien raccordé au réseau communal d'assainissement collectif.

Certificat établi pour servir et valoir ce que de droit.

A Lannemezan, le 25 mai 2021



" Le présent certificat est valable pour une durée maximale de 8 ans, sous réserve que pendant cette période n'interviennent pas: de modification du branchement particulier, de changement de destination de l'immeuble raccordé, de changement de nature ou de cessation des activités qui y sont pratiquées, de transformation du déversement spécial en déversement ordinaire, d'un changement d'usager pour cause de vente ou de décès".